Permis de conduire et diabète : non à une hausse injuste et discriminatoire du prix de la visite médicale

La Fédération Française des Diabétiques vient d'être informée d'un projet très abouti visant à augmenter le prix de la visite médicale d'aptitude à la conduite. Nous nous y opposons très fermement : la sécurité routière ne doit pas être un prétexte pour faire les poches des personnes vivant avec un diabète !

Un contrôle médical de l'aptitude à la conduite est imposé aux personnes qui vivent avec un diabète et sont traitées par médicaments hypoglycémiants (insulines, sulfamides, glinides). Vous êtes nombreux à percevoir cette disposition comme particulièrement injuste et la Fédération se bat pour qu'elle soit la moins pénible possible.

Active de longue date pour une prise en charge du coût de la visite médicale d'aptitude à la conduite pour les patients, la Fédération a eu connaissance d'un projet de réforme allant dans le sens inverse : un projet de hausse du prix de la visite est sur la table. Cela est inadmissible, profondément injuste et contre-productif ! La Fédération se mobilise.

Retrouvez dès à présent notre article consacré à cette thématique dans la rubrique Nos combats et nos actions à venir !

Crédit photo : ©DimaBerlin